

Des portables, des smartphones, des sièges, des espaces : Comment les TIC transforment le monde des objets

[Laptops, smartphones, seats and spaces: How ICTs are transforming the world of objects]

Anne Beyaert-Geslin
Université Bordeaux Montaigne
anne.geslin-beyaert@u-bordeaux-montaigne.fr

Abstract

This article looks at how our relationship to ICTs (computers, smartphones, tablets, etc.) has already redesigned seats, changed spaces and our way of living together. Taking a semiotic and object design perspective, it first divides seating into parts related to those of the body, before looking at the changes brought about by the use of digital objects. He then shifts the focus to domestic and urban spaces to observe changes in interactions.

Keywords: ICT, semiotics, seats, spaces, interactions.

Trop longtemps associé à l'immatériel, le numérique est aujourd'hui considéré sous l'angle de la matérialité, relativement à son empreinte carbone et à l'exploitation des métaux rares (Lebrun 2023), en particulier. Cette approche tardive de la matérialité laisse pourtant dans l'ombre les transformations opérées par le numérique sur le mobilier, fût-il domestique ou urbain, les espaces de la maison et de la ville. Cet article entend considérer le numérique sous cet angle, et observer comment notre relation aux TIC (ordinateurs, smartphones, tablettes, etc.) a déjà redessiné les sièges et, sur cette prémisse fondamentale, modifié les espaces et notre façon de vivre ensemble (Barthes 2002[1976-1977]). Il aborde la question du point de vue de la sémiotique et du design des objets en tenant compte de l'intimité des deux disciplines, fondée sur le concept de signe. Si, antérieurement à sa définition actuelle de « méthode de la signification », la sémiotique se laissait en effet définir comme un « *système des signes* » (Greimas & Courtés 1993 [1979], p. 339), le mot design en découle lui aussi car il vient du latin *de-signare* (marquer d'un signe), ce qui autorise à décrire son enjeu comme une anticipation par les signes du projet à réaliser et, selon la proposition de Boutinet (1993, p. 10), de la construction perspective que l'architecte Filippo Brunelleschi souhaitait réaliser. Le design utilise les signes pour projeter, élaborer les projets, et la sémiotique les analyse. Mais cette connivence pourrait éluder les apports particuliers de la sémiotique qui fournit au design des méthodes d'analyse et de représentation, mais aussi quelques grands principes méthodologiques : les concepts de corpus et de système qui concentrent l'attention sur les ressemblances et les différences, celui de valeurs, et, préalable à l'analyse, l'opération de segmentation. Cet article commencera donc par découper (segmenter) les sièges en parties correspondant à celles du corps pour organiser la famille ainsi constituée sur le critère de la tenue en suivant une méthodologie sémiotique, avant d'observer la décatégorisation occasionnée par l'usage des objets numériques. Dans un second temps, il déplacera l'attention vers les espaces domestiques et urbains pour observer les transformations des interactions.

1. Les sièges de la maison

Mais avant de débiter ce parcours, il importe de souligner et d'explicitier l'importance du siège pour la définition de l'espace domestique. Pour Branzi (2013 [1977], p. 340) alors que les modèles urbanistiques des villes moderne ont échoué, la chaise constitue le seul modèle théorique de composition de l'habitat. Il définit donc l'habitation comme ce qu'il y a « autour »

de la chaise, cette dernière étant « *la plus petite structure parfaite, totalement contrôlable, copule idéologique de l'univers, lieu du repos dynamique (la position assise) et modèle de compréhension de la révolution architectonique* »¹.

Même si elle se donne comme son prototype, l'occurrence la plus significative, la chaise ne limite pourtant pas l'inventaire des sièges. Situons-la dans cette famille à laquelle une fonction commune peut être attribuée, celle de soutenir le corps et de lui offrir une possibilité de repos². Cette offre est pourtant différente de celle du lit, comme l'indique l'historien du meuble Deloche (1980, p. 54) : « *Le siège aussi satisfait au besoin de repos, mais non du sommeil ; pourtant l'exigence s'en trouve transformée. Il évoque l'homme assis, le reproduit et l'amplifie et l'« éternise » en l'institutionnalisant* ». Ce qui les différencie relève, selon lui, d'une demande sociale spécifique : « *Dans un siège, l'homme est encore élevé, il n'est ni vautre ni couché, mais soutenu pour un affrontement social ; comme l'écrit Alain, « il faut que la société soit soutenue par les meubles, comme les femmes par le corset* », précise-t-il encore.

Ce commentaire esquisse une gradualité du repos pouvant être rapportée à différentes attitudes corporelles (être couché, vautre ou assis) et des « dignités » sociales particulières, une *tenue corporelle* donnée par le siège étant assimilée à une certaine *tenue sociale*. En assurant ce repos, le siège offre au corps un nouveau *pouvoir faire* et le rend disponible à une pratique sociale, à la conversation ou la lecture, à l'autre et à soi. Tout se passe donc comme si la tension cognitive exigeait une égale tension somatique et, plus exactement, comme si la tension cognitive était rendue possible par le relâchement concomitant du poids du corps. Un *ne pas devoir faire*, *ne pas devoir* supporter le poids de la gravité, autorise un *pouvoir faire* cognitif, en quelque sorte. La comparaison du siège et du lit permet donc d'esquisser un système graduel corrélant ces deux modalités, négative et positive. Les pratiques sociales protocolaires comme celles de la table requièrent des sièges fermes parce que le corps doit assumer sa *présentation* à l'autre. En certaines circonstances, cette *présentation* impose ce regard débrayé sur soi qui la transforme en une *représentation*³, comme c'est le cas pour les souverains sur leurs trônes ou, plus banalement, pour les invités des plateaux de télévision juchés sur des sièges malcommodes qui redressent le buste et dessinent un profil avantageux. Le travail de bureau réclame de même un siège ferme, tout comme la lecture pour laquelle les grands lecteurs soutiendront qu'elle exige une grande concentration, donc une égale tension du corps. Si ces pratiques requièrent des chaises ou des banquettes, à l'inverse, les pratiques ludiques ou de divertissement appellent des sièges confortables et mous, fauteuils ou canapés qui augmentent la possibilité de repos. La différence dur/mou se laisse alors homologuer à une extension du contact : la tension du corps suppose une faible extension de l'assise et du dossier, alors que le relâchement maximalise au contraire le contact qui s'étend aux accoudoirs, au creux des reins ou au cou comme dans le lit de jour ou la méridienne, par exemple. A chaque fois, une certaine *tenue* du corps est associée à une *résistance* particulière du siège⁴.

Ces remarques permettent ainsi de croiser les critères tensifs d'intensité et d'étendue (Fontanille et Zilberberg (1998) pour représenter différents types de sièges. Le critère de l'intensité témoigne alors à la fois de la tension sociale (la tenue) et de la tension de l'esprit (l'activité

¹ Dans son introduction à *La casa calda* (1984), il souligne de même le rôle central de la chaise.

² Ce point est étudié de façon plus complète dans Beyaert-Geslin (2012), partie 1.

³ Eco (2004 [1968], p. 275) indique par exemple : « *si cette chaise est un trône, elle ne doit pas seulement servir à me faire asseoir, elle doit servir à faire asseoir avec une certaine dignité. Elle sert à corroborer l'acte « s'asseoir avec dignité » à travers une série de signes accessoires connotant la royauté (dossier haut surmonté d'une couronne, aigles sur les accoudoirs, etc). Ces connotations de « royauté » sont à tel point fonctionnelles que, pourvu qu'elles soient présentes, on peut même négliger la fonction primaire de « s'asseoir confortablement ».*

⁴ Les miséricordes des églises validaient de même cette conversion d'une tension somatique en une tension cognitive lorsqu'elles soutenaient le corps des moines lors des longs offices religieux. Ce ne sont pourtant pas des objets autonomes mais des dispositifs ajoutés aux stèles et solidaires du siège collectif.

cérébrale) et celui de l'étendue, d'une possibilité de déformation du siège qui s'organise sur un axe /dur vs mou/ recoupant une /concentration vs extension du contact/.

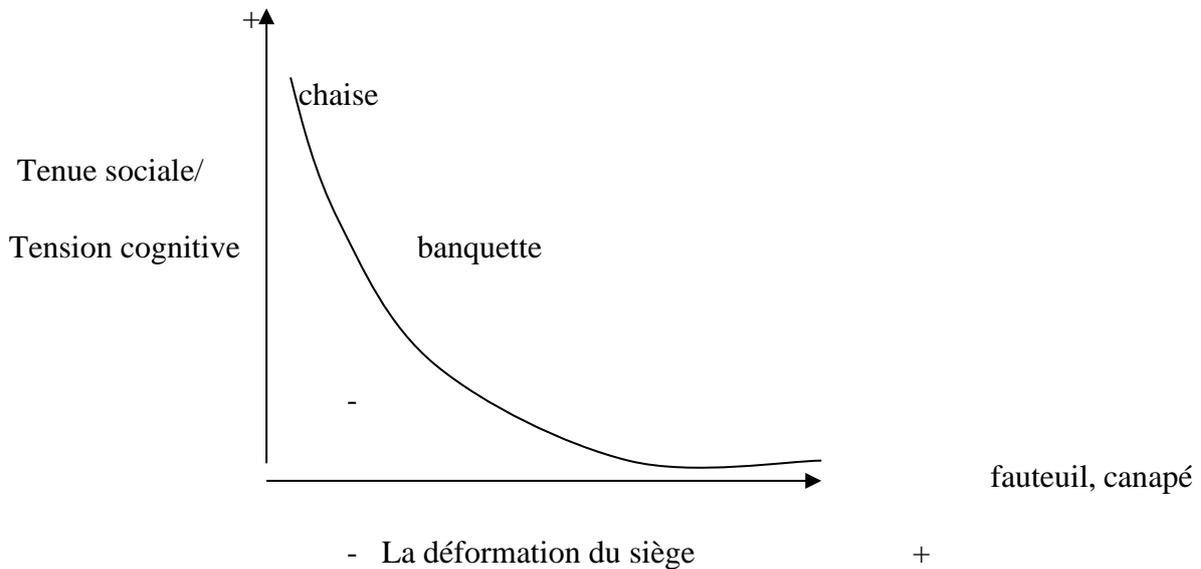


Figure 1. *La valence du soutien des sièges*

La famille des sièges peut en outre être décrite à partir de leurs propriétés taxiques, qui témoignent d'une projection pour ainsi dire partie par partie du corps du sujet vers celui de l'objet. Le buste se projette dans le dossier, le bas du corps dans l'assise, les avant-bras dans les accoudoirs, si bien que le siège traduit terme à terme l'ajustement iconisant entre le corps qui gère la station assise et l'objet qui le supporte. Une double identification du corps et de son support est donc possible, l'une, ponctuelle (partie par partie), et l'autre globale qui permet de rendre présent le corps absent en convoquant son schéma corporel. Cette correspondance donne consistance à toutes les formes rhétoriques par lesquelles la chaise se donne comme métaphore, métonymie et, plus largement, symbolisation du corps⁵. Découpons maintenant la chaise en parties pour reconstituer la famille des sièges.

1. Tout d'abord, en tant que siège, la chaise réclame un plan horizontal, c'est l'*assise*.
2. Cette station reportant le poids du corps en arrière, un plan vertical doit supporter le dos, c'est le *dossier* qui distingue la chaise du tabouret.
3. Si toutes les chaises ont un dossier, elles se distinguent par la largeur de l'assise et la hauteur des pieds. Non qu'elles s'ajustent aux différents gabarits des corps⁶, ou s'élargissent comme un canapé, mais parce qu'elles restituent l'opposition entre la position orientale avec les jambes repliées en tailleur qui impose un siège plus bas et plus profond, et la position occidentale pour des jambes pendantes, la longueur des pieds de la chaise étant alors dictée par la longueur de la jambe⁷. Les deux versions correspondent à deux conceptions du *confort*.

⁵ Si le siège est une équivalence du corps, toutes ses parties n'y ont pas la même importance. L'accoudoir et le dossier ne renvoient pas isolément aux avant-bras ni au dos. Au contraire, l'assise peut être extraite du schéma global et, sur le principe de la métaphore (ressemblance)/métonymie, signifier le corps tout entier. L'adjonction d'accoudoirs ou d'un dossier permet alors de situer le corps ainsi présentifié dans une scène prédictive précise, vis-à-vis d'une certaine pratique réclamant une tenue particulière du corps. Ainsi le tabouret présentifie-t-il un corps au travail à l'atelier, le tabouret haut, le corps appuyé au bar, etc.

⁶ Le seul contraste de gabarit oppose la chaise générique à la chaise d'enfant.

⁷ Giedion (1980 [1947]) retrace l'histoire parallèle de l'ameublement et de la posture et montre que cette dernière relève d'un ensemble socio-mental très fluctuant.

4. A la différence du fauteuil qui recueille un corps plus ou moins appuyé vers l'arrière, la chaise l'élève aussi à la hauteur de la table. Cette propriété permet d'entrevoir un élément constitutif supplémentaire, les *pieds* qui assurent l'élévation, de même qu'une nouvelle propriété, l'*anisotropie*, qui contraint à orienter le corps vers la table⁸. La chaise permet de se tenir à table et participe ainsi à la transfiguration du « *besoin alimentaire en relation sociale* » (Deloche, *ibid.*).

5. Si la chaise élève le corps, c'est pour la mettre en relation avec des meubles spécifiques, tels que la table ou le bureau pour former des configurations typiques. Elle se distingue ainsi des sièges apparentés qui sollicitent d'autres alliances mobilières : le fauteuil recherche la table basse ; le tabouret le bar ou le chevalet d'artiste, par exemple.

6. La chaise soutient le corps mais, à la différence du fauteuil, elle le « tient » aussi et préserve une *orthogonalité* entre le tronc et les jambes qui lui permet d'assumer certains usages sociaux et des scènes typiques comme le repas. Entre la chaise et les autres sièges se joue donc une différence de dignité se traduisant par une autre inclinaison qui met en jeu tout un univers de postures et recoupe une opposition dur/mou, ainsi qu'une différence d'extension du contact. C'est alors nécessairement la partie de l'objet qui est en contact avec le corps (l'interface sujet, cf Zinna 2005) qui subit la déformation éventuelle, alors que la partie basse, en contact avec le sol (interface sujet), soutient la pression du corps. Le contraste dur/mou doit donc être homologué à l'opposition topologique entre le bas et le haut : le fauteuil est mou au-dessus et mou en dessous quand la chaise tend à être dure partout.

7. Un ultime trait distinctif est celui de la mobilité qui doit être associée à une différence de volume et de poids. Les sièges légers tels le tabouret et la chaise s'opposent au fauteuil et *a fortiori* au canapé en termes de mobilité et de possibilité de déplacement. Le siège et le corps qu'il accueille sont des actants positionnels capables tous deux de mobilité et se déplaçant relativement. Pour cette raison, la comparaison de la chaise et du tabouret semble particulièrement pertinente car, retenant l'opposition isotropie/anisotropie, elle permet d'opposer le double mouvement isotrope du tabouret et de son usager (une gestualité orientée dans tous les sens) au double mouvement latéralisé de la chaise et de son usager qui, non seulement s'assied nécessairement d'un côté de la chaise en suivant l'orientation de la table, mais la tire et la repousse sous la table dans un geste caractéristique. Ainsi le tabouret et la chaise déterminent-ils deux micro-scènes typiques, marquées par une gestualité, un rythme et un tempo.

Toutes ces propriétés permettent de caractériser la temporalité du couple siège/corps. La chaise accorde une moindre mobilité au corps que le tabouret, l'attache pour ainsi dire à la table et le concentre sur lui-même en autorisant, en contrepartie, un prolongement de la station assise. C'est donc un *objet de concentration* par opposition au tabouret, *objet d'action* qui maintient le corps en mouvement.

Nous venons de décrire toutes les parties constitutives des sièges. Il faut un plan horizontal (une assise), un plan vertical (un dossier), une interface-sujet et une interface-objet (Zinna 2005) entrant dans un rapport mou/dur. Suffisamment résistant pour résister au poids du corps, le siège doit aussi l'élever à hauteur d'autres meubles (il faut des pieds). Cette esquisse matérielle s'avère plus parlante lorsqu'au lieu d'inclure les parties, on exclut les parties inadmissibles.

⁸ Une ultime exigence pourrait être mentionnée, le rangement de la chaise, qui ne peut être tenu pour une propriété distinctive. La possibilité de plier et d'empiler la chaise semble devoir être intégrée au prototype pour autant qu'elle renvoie aux prémices historiques de l'objet (au Moyen Age, la chaise participe au mobilier parce qu'on peut l'emmenner avec soi, de château en château). Mais elle livre surtout une information sur la forme de vie, de sorte que les critères d'*empilabilité* ou de *pliabilité* décrivent un mode de vie très actuel, marqué par la restriction des espaces de vie urbains, le nomadisme et la colocation. La notion d'empilabilité qui permet de rendre les objets visuellement solidaires apparaît à l'issue de la seconde guerre mondiale, à l'école d'Ulm en Allemagne. Voir Chabanne (1995, pp. 130-140).

Une chaise n'a pas d'accoudoirs, ce qui l'assimilerait à un fauteuil. Elle est individuelle, sinon c'est une banquette. Elle dégage la tête à partir du cou, à défaut c'est un trône. Et si on fait la part de toutes ces inclusions/exclusions, la seule partie commune à tous les sièges est l'assise. Un schéma restitue cette intégration progressive et permet de reconstituer différents *prototypes* :

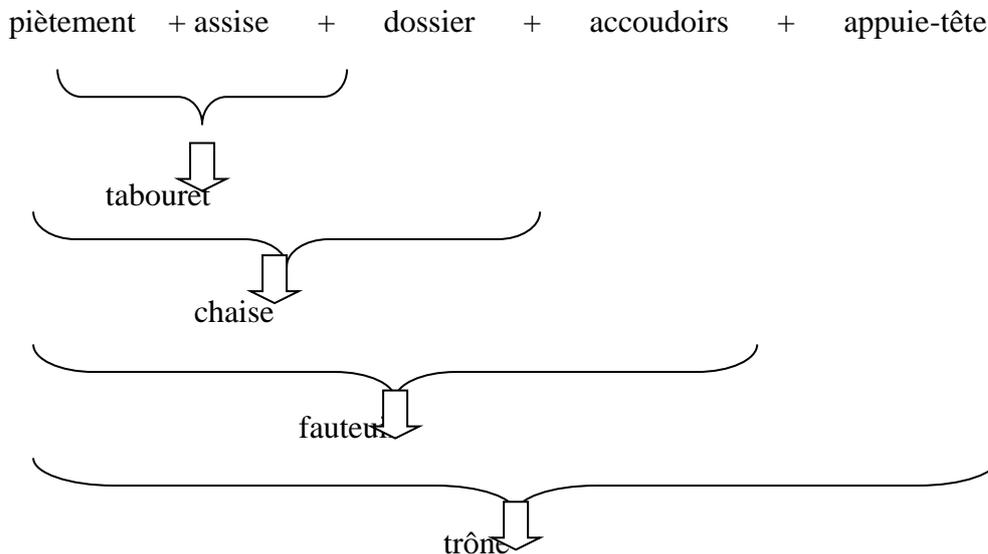


Figure 2 : Les parties constitutives des sièges

2. Les transformations du numérique

Tous ces éléments resteront dans l'arrière-plan de notre réflexion, qu'ils viendront éclairer point par point. Car il est temps d'observer cette famille des sièges en diachronie, relativement à l'événement que représente l'introduction TIC et la généralisation d'une culture numérique (Cardon 2019) pour sa relation au corps. Dans *Petite Poucette*, Serres (2012) observe déjà un changement de posture des étudiants rassemblés dans les amphithéâtres des universités, qui sont désormais arc-boutés tels des cyclistes sur leur ordinateur. Si le constat pourrait s'étendre aux piétons (qualifiés de zombies) qui déambulent le nez sur leur smartphone, c'est la posture assise et la relation au siège qui symbolisent un changement de pratique, de forme de vie (Fontanille 2008), et un changement dans la façon de vivre ensemble (Barthes 2002). L'usage de ces technologies introduit un ramollissement général de la posture, qui, en le définissant comme prioritaire, tend à oblitérer l'impératif de présentation et de représentation de soi. Non seulement la chaise, et *a fortiori* le trône, s'affranchissent de leur fonction de redressement du corps, mais tous les sièges semblent désormais s'offrir à la même posture plus ou moins endocentrée, faisant écho à la figure anti-théâtrale de l'*absorbement* décrite par Fried (1990), cette posture caractéristique de la peinture de la seconde moitié du 18^e siècle qui ferme la scène sur soi.

A la maison, l'introduction du numérique a en outre occasionné une hybridation des sièges suivant le sens de ce ramollissement. Ainsi se sont diffusés les méridiennes et les lits de jour qui accueillent ces corps plongés dans la consultation de la messagerie électronique ou le visionnement d'un film. Mais les sièges ne fonctionnent jamais seuls dans la maison. Associés à d'autres meubles, et en particulier des tables, ils définissent des lieux (de certeau 1990) typiques, suivant l'ordre de leur placement, ce qui tend à récuser le principe de parataxe, autrement dit de simple juxtaposition, que Barthes (1966) associe à l'organisation des meubles

de la maison. Plusieurs règles régissent cette organisation, à commencer par un principe de complémentarité : autour d'un meuble à peu près immobile (la table de la salle-à-manger, par exemple) s'agencent des objets mobiles (les chaises) ; des supports de corps-sujets (sièges) s'allient à des supports de corps-objets (tables) ; des meubles petits, mobiles et légers entourent les meubles pesants et immobiles.

En quoi la diffusion des TIC modifie-t-elle ces scènes typiques de la maison ? Le plus caractéristique tient à l'apparition des dessertes, ces micro-tables plus longues que larges posées contre le mur, parfois associées à un siège léger, et de multiples dispositifs rajoutés à des meubles existants (bouts de canapé, bancs de lit), qui se prêtent à la consultation de la messagerie. Tout se passe comme si ces meubles légers s'inscrivaient dans la continuité de l'existence domestique, en offrant un appui ponctuel au corps afin de poursuivre la connexion d'une pièce de la maison à l'autre.

Ainsi la décatégorisation des sièges accompagne-t-elle une décatégorisation ou hybridation des meubles (la méridienne sert à la fois au travail et au repos), l'allègement et le caractère hybride du mobilier s'accordant au rétrécissement actuel des espaces d'habitation. Nous avons par ailleurs (Beyaert-Geslin, 2012, partie 2) associé à cette diminution une triple stratégie mobilière qui construit différentes formes de syncrétisme correspondant à l'étagement, la permutation et la schématisation. L'*étagement* repose sur la co-présence des meubles (le bureau solidaire du lit, par exemple) ; la *permutation* se fonde au contraire sur l'alternance présence/absence (le canapé convertible qui se transforme en lit pour la nuit) ; la *schématisation* consiste à synthétiser et unifier la forme des objets pour les offrir à des pratiques alternatives (la table utilisée comme bureau). Cette dernière configuration est sans doute la plus conviviale car elle autorise à la fois la co-présence et l'alternance des fonctions, institue un actant collectif et s'offre au partage sans requérir aucune intervention gestuelle supplémentaire. Elle assure en somme le meilleur compromis. De plus, si l'*étagement* prend acte d'un dissensus et actualise seulement une co-habitation, si la *permutation* est une proposition de *négociation* qui rapproche meubles et fonctions sur des traits communs, la *schématisation* se fonde sur une *collusion* déjà acquise et procède à l'échange des propriétés en vue d'une simplification de la forme.

Si l'on mesure l'intérêt de ces trois stratégies pour faire cohabiter des pratiques variées dans un petit espace, on vérifie aussi le privilège de la schématisation qui tire profit d'une continuité à la fois temporelle et sensori-motrice. Les TIC réclament cette continuité des pratiques et privilégient l'hybridation correspondant à la schématisation. La table de la salle à manger, le plan de travail de la cuisine, la table de chevet sont autant de bureaux qui accueillent, le temps d'une consultation, l'ordinateur portable, le smartphone et la tablette pour assurer la continuité, la fluidité des pratiques électroniques quotidiennes.

Ce syncrétisme du mobilier n'est pas sans conséquence pour la structuration de l'espace de la maison et conduit à une « déspecialisation » des pièces d'habitation : on consulte sa messagerie au salon comme à la cuisine. Une transformation particulière concerne le salon qui s'auto-adapte de même aux TIC et diversifie ses formes. Une telle diversification n'est certes pas neuve. Les salons de Napoléon III livrent déjà de bons exemples de renouvellement des formes des sièges, le plus connu étant le confident qui permet à deux personnes de se parler à l'oreille⁹. La particularité de la transformation actuelle tient au fait qu'elles ne concernent plus les pratiques conversationnelles, mais numériques. Décrivons le salon d'aujourd'hui.

Tout comme celui que décrit Baudrillard, en 1968, c'est un lieu de sociabilité qui ouvre le cadre familial sur l'extérieur, où

« les pièces ont échangé les symboles de la famille contre les indices de la relation sociale. Elles ne sont plus le décor solennel de l'affection, mais celui, tout aussi rituel, de la réception.

⁹ On se reportera pour une excellente description de l'évolution des sièges du salon à Bernard Deloche, *L'art du meuble*, op.cit.

A lire de près les meubles et les objets contemporains, on voit qu'ils conversent déjà avec le même talent que le feront les invités du soir, qu'ils se mêlent et se dénouent avec la même liberté »¹⁰.

Interface entre le dedans et le dehors de la maison, le salon permet en somme d'élargir le cercle de la famille, pas seulement pour converser ou diner (sous forme d'apéritif dinatoire) entre amis, mais pour jouer avec des consoles numériques ou regarder une télévision dont l'écran s'est considérablement élargi. La particularité de ces pratiques est d'autoriser à la fois la privatisation et la collectivisation des pratiques : l'un doit pouvoir suivre un match de football à la télévision tandis qu'un second consulte sa messagerie électronique et que d'autres encore documentent leur compte instagram.

Cette polyvalence des pratiques n'est pas sans incidence sur les formes des sièges et en particulier, celles des canapés. Non seulement, ils se sont considérablement élargis pour accueillir un grand nombre d'invités, mais ils adoptent des formes coudées (en L ou en U) qui autorisent le face-à face et facilitent la conversation. La transformation concerne aussi la profondeur et la hauteur de l'assise. Le dossier est raccourci ; l'assise approfondie semble s'avancer, ce qui occasionne un nouvel équilibre des tensions entre les deux parties du siège et une certaine perte de « dignité » du corps. En se dégageant d'un dossier raccourci, le corps se vautre littéralement, tout en se reportant vers l'avant dans une posture intermédiaire entre assis et couché. L'autre particularité du canapé d'aujourd'hui est de juxtaposer les assistes courtes et longue. Ainsi l'un peut-il écrire à côté de l'autre qui somnole, et d'un troisième qui s'adonne à des jeux en ligne. Des tables basses, des tablettes sont souvent associées pour accueillir l'ordinateur portable, tandis que le dos du canapé reçoit une desserte mobile. Objet-centre (Barthes 2002, p. 155) d'une nouvelle scène pratique, le canapé symbolise donc une nouvelle forme de convivialité numérique, une nouvelle forme de vie (Fontanille 2008 et 2015).

3. Le numérique et l'espace urbain

Peut-on transposer ces résultats à l'espace de la ville ? Comment les objets numériques redéfinissent-ils les interactions ? En quoi le couple sujet-siège, redéfini par le numérique, peut-il les modifier ? Une enquête menée dans la ville et à la gare de Bordeaux (Beyaert-Geslin 2023) a révélé l'importance de l'usage des objets numériques et la généralisation, dans la position assise, d'une posture endocentrée plus ou moins indépendante de la forme des sièges¹¹. Cette posture s'inscrit dans un ensemble de stéréotypes comportementaux relevant de l'*ajustement* (Landowski 2005) parce qu'ils restituent une prise de position d'un usager vis-à-vis d'un ou plusieurs autres pour éviter la rencontre et se prémunir de l'*aléa* de la ville. L'*ajustement* s'impose dès lors à la fois comme une forme épurée susceptible d'être dénommée *ajustement conversationnel*, et comme une catégorie englobante pouvant être déclinée en contre, non ou anti-ajustement.

Décrivons les quatre postures observées à la gare de Bordeaux afin d'y situer celle dite de la tortue qui consiste à se replier sur soi, à s'abîmer dans la consultation de son smartphone, ce qui évite toute autre interaction. Dans les espaces publics, elle peut-être consolidée par l'insertion du sac de voyages sous les genoux, ce qui lui offre l'abri du corps. En certains cas, le vêtement, en particulier la capuche ou le col relevé, accentue la protection et la focalisation sur le smartphone. Cette posture s'oppose à un autre stéréotype comportemental consistant, autant que la densité des voyageurs le permet, à adopter la place symétriquement opposée à celle l'usager déjà assis tout en lui tournant le dos. Ce comportement relève de l'*ajustement négatif* au sens où il renie la conversation et inverse les coordonnées spatiales. Vis-à-vis de

¹⁰ Jean Baudrillard, *Le système des objets*, Gallimard, 2004 (1968), p. 65.

¹¹ Une étude plus attentive évaluerait néanmoins la contribution du dossier à un possible redressement du corps.

l'ajustement conversationnel, il s'agit d'un *contre-ajustement*. Ces observations pourraient négliger une quatrième figure dont la manifestation est plus diffuse, qui emprunte un modèle de la dendrologie appelé « timidité des arbres » ou « timidité des cimes » (crownshyness). Selon ce phénomène décrit notamment par Francis Hallé (2005), les arbres de certaines espèces maintiennent entre eux, voire entre leurs propres branches maîtresses, une distance de dix à cinquante centimètres appelée « fente de timidité ». Il s'agit bien d'un ajustement car la forme de l'un décalque en négatif celle de l'autre, mais le sujet ménage une distance respectueuse qui veut éviter tout entrecroisement, tous les désagréments, offenses et violations territoriales mentionnées par Hall (1966[1971] et précisément graduées par Goffman (1973, p. 57) : la proximité excessive, le regard insistant, le bruit, etc. Ce regard à distance minimale, respectueux, évoque en outre la forme de la similitude que Foucault (1966) dénomme *émulation*, ce qui laisse entrevoir, pour les sujets en présence, une possibilité de se construire en miroir, voire de se « grandir » soi-même à travers l'échange respectueux.

Ces quatre figures peuvent être réunies dans un carré dont l'intérêt principal est de souligner, à travers des oppositions complémentaires, la force du négatif, donc la puissance du risque assumé dans l'espace public. Landowski (2005) a détaillé les principes généraux de l'ajustement, en faisant le point central de sa théorie des interactions. Il se fonde sur une compétence esthétique et non modale, qui consiste à se sentir, sentir et faire sentir pour ouvrir et construire le sens dans l'échange, ce qui le rapporte à la « constellation de l'aventure » (Landowski *idem*, p. 72). Le schéma ci-dessous reproduit de façon inversée, les déixis de l'aventure et de la prudence en les redimensionnant pour tenir compte de l'ouverture à l'inconnu que représente l'espace public. L'aventure y est plus aventureuse pourrait-on dire. Elle peut se concrétiser par une conversation verbale, mais aussi par toutes sortes de rituels « conversationnels », de négociations des regards et des gestes tels que le placement concerté des jambes et des coudes.

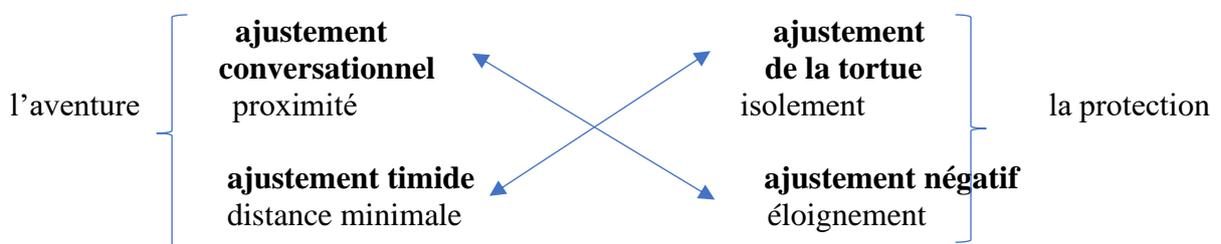


Figure 3 : Les formes de l'ajustement dans l'espace public

Ce cadre permet de décrire la posture de la tortue comme une mise à distance utilisant l'isolement, qui contraste avec la forme de l'éloignement et du détournement (ajustement négatif) et la distance respectueuse (ajustement timide) en mélangeant les sens propre et figuré. Suivant les propositions de Hall (*ibid.*), la distance s'offre ainsi comme une donnée structurante qui ajoute à son sens spatial les diverses ressources de la « ruse » (de Certeau 1990) susceptibles de pallier les contraintes de la proximité. L'orientation du corps est une forme de requalification de la distance. *L'ajustement négatif* opère par détournement pour rechercher la position symétrique ; celui de la tortue permet d'échapper au regard lorsqu'on est contraint à la proximité ; celui de *l'ajustement timide* consiste à épouser la forme de l'autre pour dessiner le négatif d'un moulage, ce qui suppose le maintien du face-à-face.

Conclusion

Ce parcours a montré comment le numérique a modifié les postures du corps à la maison, entraînant une sorte de relâchement ou de ramollissement. Ceci occasionne à la fois une diversification des meubles, fussent-ils des *supports de corps* (des sièges) ou des *supports d'objets* (des tablettes) répartis dans toutes les pièces et une déspecialisation et déstabilisation de ces *lieux* (de Certeau 1990) qui s'ouvrent à la qualification d'espace, mais confirme aussi le salon dans son statut de pièce centrale d'une vie domestique redéployée par les TIC. Dans ce foyer, un nouvel *objet-centre* (Barthes 2002), le maxi canapé aux formes revisitées, tient lieu de meuble-totem et symbolise la nouvelle forme de vie conviviale (Fontanille 2015). Si la *posture de la tortue* se laisse observer de même à l'extérieur de la maison, des amphithéâtres de l'université au bar ou à la salle d'attente de la gare, elle prend le sens d'un repli sur soi et contre l'extérieur dans l'espace public, lui aussi complémenté par des supports d'objets, diverses tables basses, dessertes ou tablettes autorisant la consultation de la messagerie. Cet ajout de supports légers sur lesquels on pose à peine le corps et l'ordinateur favorisant la mobilité et la continuité des pratiques numériques, il leur donne le sens d'un fil conducteur de la vie quotidienne et permet de passer d'un programme d'usage à l'autre, comme si le téléphone, la télévision, le cinéma, la calculette, le livre, le courrier, la carte routière se rendaient ainsi disponibles, toujours et partout.

Bibliographie

- BARTHES, R. (2002), *Comment vivre ensemble, cours et séminaires au collège de France (1976-1977)*, Paris, Le Seuil-IMEC.
- BEYAERT-GESLIN, A. (2012), *Sémiotique du design*, Paris, Presses universitaires de France.
- BEYAERT-GESLIN, A. (2023), « De l'urbanité à l'ajustement. L'aventure de l'espace public », *Signata* n° 14, 2023 (rubrique varia), <https://journals.openedition.org/signata/4386>
- BOUTINET, J.P. (1993), *Anthropologie du projet*, Presses universitaires de France.
- BRANZI, A. (1977), « La chaise comme modèle idéologique », MIDAL, Alexandra (2013), *Design, l'anthologie*, Genève, Cité du design de Saint-Etienne-Ecole supérieure d'art et design-Haute école d'art et de design de Genève, pp. 339-340.
- CARDON, D. (2019), *Culture numérique*, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Les petites humanités ».
- CHABANNE, T. (1995), « L'invention d'une fonction : l'empilabilité », dans *Industries françaises de l'ameublement Fonction et fiction*, Les villages, Liège, Mardaga, 1995, pp. 130-140.
- DE CERTEAU, M. (1990), *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- DELOCHE, B. (1980), *L'art du meuble, Introduction à l'esthétique des arts mineurs*, Lyon, L'Hermès.
- ECO, U. (2004[1968]), *La structure absente, Introduction à la recherche sémiotique*, traduction française de Uccio Esposito-Torrigiani, Mercure de France.
- Fontanille, Jacques & Zilberberg, Claude (1998), *Tension et signification*, Liège, Mardaga.
- FONTANILLE, J. (2008), *Pratiques sémiotiques*, Paris, Presses universitaires de France.
- FONTANILLE, J. (2015), *Formes de vie*, Presses universitaires de Liège.
- FOUCAULT, M. (1966), *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard.
- FRIED, M. (1990), *La place du spectateur. Esthétique et origines de la peinture moderne*, Paris, NRF Essais, Gallimard.

- GIEDION, S. (1980 [1947]), *La mécanisation au pouvoir, Contribution à l'histoire anonyme* (trad. française de P. Guivarch), Centre Georges Pompidou, Editions du Centre de création industrielle.
- GOFFMAN, E. (2000 [1973]), *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Paris, Minuit.
- GREIMAS, A. J. & COURTÉS, J. (1993 [1979]), *Sémiotique I, Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette.
- HALL E. T. (1966), *The hidden dimension*, Garden City, N.Y. : Anchor Books ; trad. française Amélie Petita, *La Dimension cachée*, Paris, Points, 1971.
- HALLÉ, F. (2005), *Plaidoyer pour l'arbre*, Arles, Actes Sud.
- LANDOWSKI, E. (2005), *Les interactions risquées, Nouveaux actes sémiotiques* n°s 101-102-103, Presses universitaires de Limoges.
- LEBRUN, F. (2023), *Barbarie numérique. L'exploitation technologie des métaux technologiques au Congo (RDC)*, thèse de doctorat soutenue à l'université Bordeaux Montaigne.
- ZINNA, A. (2005), « L'objet et ses interfaces », dans *L'objet au quotidien* (Fontanille et Zinna eds.), PULIM.